

n°107
DÉCEMBRE
2015

le magazine municipal des Montois

Saint Jean de Monts





Succès sportifs à tous les niveaux !

Amateurs ou professionnels, débutants ou confirmés, les sportifs bénéficient du soutien de la Ville. La remise des trophées le 27 novembre à Odyssée fût l'occasion de redécouvrir les astres qui illuminent le ciel sportif de la commune.

Kévin, Chloé, Gwladys et l'équipe de triathlon brillent par leur excellence et tous les regardent. Mais qui sait, d'autres étoiles sont déjà peut-être en train de naître en ce moment dans les clubs de Saint-Jean-de-Monts.

AVALANCHE DE MÉDAILLES

À croire que l'air marin de Saint-Jean-de-Monts a des vertus ! À moins que ce ne soit la qualité des installations et le professionnalisme des entraîneurs. Dans tous les cas, tout le mérite revient aux sportifs pour qui les bons résultats ont fleuri durant toute l'année 2015.

Judo, athlétisme, football, etc : victoires remportées, points marqués et scores remportés ! Le Maire, accompagné de Kévin Ledanois, a tenu à féliciter nos stars départementales, régionales et nationales.

DES ASTRES PLEINS DE LUMIÈRE

Il faut dire que les plus jeunes ne manquent pas de motivation et d'enthousiasme quand ils voient les résultats de leurs aînés.

Chloé Trespeuch, reine du snowboard.

Faut-il rappeler qui est Chloé ? Alors qu'elle partageait son temps entre la mer et la montagne « Je vivais six mois ici proche de la mer. » relate la sportive, c'est sur son snowboard que la

jeune femme s'est fait connaître. **Championne d'Europe en 2011, 4^e aux Championnats du monde en 2013, médaillée de Bronze à Sotchi en 2014 et 12^e mondiale en 2015 !** Félicitations !

Kevin Ledanois gravit les podiums.

Tout droit venu du club Saint-Jean-de-Monts Vendée Cyclisme (SJMVC), **Kévin Ledanois est aujourd'hui Champion de France et Champion du monde !** Il demeure toutefois très attaché à la Commune, lui qui n'a jamais oublié l'école avant de se professionnaliser dans le vélo et qui a préféré « rester à Saint-Jean, entourée de [ses] proches pour poursuivre [ses] études tout en pratiquant le vélo. »

Gwladys Lemoussu : grandiose !

Gwladys a aussi fait ses débuts ici, au club Saint-Jean-de-Monts Vendée triathlon-athlétisme. Ses sélections en équipe de France pour les Championnats d'Europe et du monde ont porté leurs fruits. **Championne de France en 2014 et 2015, 4^e des Championnats d'Europe et deux fois Championne sur des étapes de la Coupe du monde avant de terminer 6^e aux Championnats du monde** de septembre dernier à Chicago. Objectif : les Jeux Olympiques de Rio en 2016 !

Une équipe de Triathlon qu'on arrête plus.

Même objectif pour l'équipe de Triathlon du club Saint-Jean-de-Monts Vendée triathlon-athlétisme (SJMVTA). Évoluant en D1 et actuellement **Vice-champion de France**, le groupe monte sur les podiums tout comme il aligne les kilomètres. L'équipe a en plus obtenu **une victoire d'étape à Dunkerque et deux 3^e places individuelles.** Félicitations à tous !

Une fierté pour la Municipalité et pour tous les Montois. Ces étoiles, montantes et éclatantes, incarnent les valeurs sportives chères aux élus.

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

25 ans de développement économique local

11 **EN ACTION**

- Nouvelles élections au conseil d'enfants
- Mutualisation des services communaux et intercommunaux
- Qu'est-ce que la SEM Saint-Jean Activités ?
- Logement pour tous à Saint-Jean-de-Monts
- Centre-ville : quoi ? Quand ? Où ?

16 **ZOOM**

Un coup de pouce ?

17 **TRIBUNES**

Tribune du groupe majoritaire
Expression de l'opposition

18 **A SAVOIR**

Permanences
Déchèterie

19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- COP 21 : le monde, Paris, Saint-Jean-de-Monts
- Couper les arbres : est-ce bon pour l'environnement ?



LE 13 NOVEMBRE DERNIER, LA BARBARIE A FRAPPÉ NOTRE PAYS.

Le terrorisme et le fanatisme ont attaqué la république, la démocratie, la jeunesse, la laïcité...

L'heure n'est pas à la polémique mais bien au contraire à l'unité nationale.

J'exprime ma compassion aux victimes, leurs familles et leurs proches.

Je félicite les forces de police, les pompiers, les soignants et les bénévoles qui ont fait preuve de professionnalisme et de courage dans cette situation dramatique.

L'application de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est un excellent exercice de préparation de l'avenir de nos collectivités en étroit lien avec les exigences de notre environnement international. Dans le domaine touristique, nous réfléchissons à un office de tourisme intercommunal. C'est l'occasion de mettre en commun les expériences, les spécificités et les atouts de chaque commune de la Communauté de communes. Cette nouvelle organisation devra être opérationnelle au premier janvier 2017.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016.

C'est tout notre territoire qui bénéficiera de cette évolution qui s'inscrit dans le schéma de mutualisation entre la Communauté de communes et les cinq communes qui la composent.

Les grands thèmes retenus permettent à chaque collectivité de s'y associer ou non suivant son choix et sa volonté (ressources humaines, marchés publics, groupement de commande, informatique, communication, finances, contrôle réglementaire, matériel, production de végétaux, culture).

Un exemple est déjà effectif avec l'urbanisme depuis juillet dernier. L'instruction indépendante des dossiers sous la responsabilité du service de Saint-Jean-de-Monts est financée pour moitié par la Communauté de communes et l'autre moitié par les communes au prorata du nombre de dossiers.

Chaque collectivité reste maître de ses décisions mais peut bénéficier de

l'expertise d'agents compétents. L'habitude du travail en commun entre nos Collectivités depuis plus de 40 ans facilitera ce rapprochement et favorisera une meilleure efficacité dans l'intérêt général.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et ceux qui vous sont chers.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016. Nous vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 9 janvier 2016 à 17 h à Odysséa.

André Ricolleau

Maire de Saint-Jean-de-Monts





Odyssée devient une taverne

24 OCTOBRE : la salle des Mouettes d'Odyssée a accueilli 260 assoiffés d'art lors du spectacle *La Taverne de Münchhausen*. Une œuvre comique et haute en couleur mise en scène par Gwen Aduh. Les spectateurs tiraient au sort les thèmes tandis que les acteurs improvisaient leurs scènes dans un espace situé au milieu de la salle. Une incarnation parfaite de la volonté d'Odyssée de supprimer les frontières entre spectacle et spectateur [cf. Magazine Municipal n° 106]. Un moment presque surréaliste !



Le Mois du film documentaire réveille les consciences

16^E ÉDITION, 4 FILMS, 123 SPECTATEURS : le mois du film documentaire tenu en novembre à la Médiathèque a suivi un scénario en rapport direct avec les intérêts de la Municipalité pour l'environnement. Ainsi, à l'occasion de la COP 21 tenue à Paris, les films, pleins d'humanité, ont rappelé les enjeux de notre siècle. Par exemple, le film *Thulé Tuvalu* nous a fait comprendre que la montée des eaux n'est déjà pas sans conséquence sur la vie quotidienne des habitants du Groenland et des îles Polynésiennes [cf. page 20] !

Même pas peur, même Ci t'as la trouille !

LA VILLE A PROPOSÉ son traditionnel programme d'activités durant les vacances de la Toussaint. Et il faut croire que la 13^e édition a porté chance avec un taux record de fréquentation. Un menu placé sous le signe des cucurbitacées avec des ateliers bricolage, des expositions, un bal et des activités sportives ! Quand amusement rime avec apprentissage, quand culture rime avec cuisine ! Pour que les vacances, aussi, soient source d'enrichissement à Saint-Jean-de-Monts !



La Ville fait le plein d'activités pour nos aînés

NOS ANCIENS N'ARRÊTENT PAS ! En octobre, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) a proposé de nombreuses activités, comme des ateliers de Qi Gong, du yoga et des conférences lors de la Semaine Bleue. Puis, le 25 novembre, le traditionnel repas de fin d'année a permis à 630 participants de se retrouver autour d'un déjeuner servi par des élèves du lycée hôtelier Branly de La Roche-sur-Yon et d'enflammer la piste de danse avec du tango, de la valse et du paso-doble. La chaleur humaine a réchauffé cette période hivernale !



L'UNICEF en ordre de marche

LA MARCHÉ UNICEF DU 12 OCTOBRE a permis de récolter 708 € avec 145 participants. La Ville a prêté Odyssea pour les inscriptions. Les bénévoles de l'association se sont chargés de l'accueil, du fléchage du parcours et de l'encadrement. Mais les marcheurs n'ont pas seulement fait du sport : ils ont fourni de l'eau potable, des vaccins et des fournitures scolaires aux plus démunis. En effet, les droits d'inscriptions étaient reversés à l'UNICEF. Merci à tous !



Mathieu Boogaerts : tout simplement !

GRANDE RÉACTIVITÉ DE LA VILLE et fabuleuse générosité de Mathieu Boogaerts qui a remplacé au pied levé Benoît Morel le 6 novembre dernier. Entre deux dates avec Luce, la célèbre chanteuse pop, il a offert un concert d'une rare intimité aux 120 spectateurs de la Médiathèque. Seulement muni de sa guitare, il a su créer un moment d'intense partage. Et c'est d'ailleurs avec une belle simplicité qu'il a répondu aux questions de l'assistance conquise.

Antoine Duléry fait son cinéma !

SALLE COMBLE POUR CE GRAND NOM du cinéma qu'Odyssea a réussi à faire venir à Saint-Jean-de-Monts ! Le 5 novembre, le comédien a rendu hommage au septième art dans un spectacle intitulé *Antoine Duléry fait son cinéma*. Ainsi, les 381 spectateurs ont eu la joie de découvrir ses imitations de Serrault, Delon, Noiret ou encore Luchini !



Téléthon 2015 : toujours nécessaire

FOOTBALL, SCRAPBOOKING, basket, danse, randonnée, etc. : en partenariat avec les associations, la Ville a concocté un programme dense pour l'édition 2015 du Téléthon en proposant des activités du 22 novembre au 6 décembre. Avec un message fort : « *Vous voulez savoir si le Téléthon est utile. Regardez mon fils.* ». Jeunes et anciens, actifs et retraités, ils se sont mobilisés pour la myopathie : 4728,53 € récoltés ! Merci à tous.

L'île d'Yeu est branchée !

LUNDI 21 SEPTEMBRE, Saint-Jean-de-Monts s'est révélée aux yeux de tous comme le point d'accroche pour l'île d'Yeu au réseau électrique, plus précisément au niveau du parking de la Davière. En effet, l'île est reliée par des câbles électriques déposés au fond de la mer et usés par cette dernière. Pas moins de 10 bateaux, 30 personnes dont 4 scaphandriers et 2 câbliers ont procédé aux impressionnants travaux, entièrement pris en charge par ERDF.





25 ans de dévelo économique local

Depuis l'ouverture de la zone du Clousis en 1990, l'activité économique de Saint-Jean-de-Monts ne cesse de pousser, de fructifier et de germer dans toute la ville. Signe de cette croissance, le pôle d'entreprises Océan et Marais voit le jour. Retour, en compagnie des acteurs du développement économique, sur 25 ans d'une politique porteuse d'emplois et d'avenir.



Nom de l'entreprise : **Coved**

Responsable lors de l'installation au Clousis : **Christian Billon** (aujourd'hui retraité)

Nombre d'employés : 20 en 1991, **plus de 50 en 2015**

Pourquoi la Coved s'est-elle installée au Clousis ? Nous avons remporté le marché concernant la collecte des déchets sur le canton. Nous avons besoin de nos propres locaux pour développer l'activité.

À l'époque, comment cela s'est-il passé ? Très bien. Les gens s'entendaient bien. Il y avait une bonne ambiance.

Quel regard portez-vous sur l'existence du Clousis ?

Il fallait le faire, sinon les entreprises seraient allées voir ailleurs, à Challans notamment. Les jeunes sont venus, se sont installés sur la commune. Il y a eu un impact sur toute la ville.

Nous avons été très satisfaits.

L'emplacement était idéal. Il y avait de la place. Nous nous sommes même agrandis.

Nom de l'entreprise : **SC menuiserie**

Responsable : **Sébastien Chenillot**

Nombre d'employés : **6**

Pourquoi venir au Clousis ?

Je travaille depuis mon domicile. Je n'ai plus assez de place. Or je veux rester à Saint-Jean-de-Monts car j'y habite et c'est là qu'est mon activité. En plus, les prix ne sont pas trop élevés.

Quel est le projet ? Nous avons acquis une parcelle de 2 644 m². Nous allons construire un bâtiment neuf début 2016 pour y aménager en septembre. Nous souhaitons développer l'atelier de fabrication.

Des prévisions d'embauche ? Oui, bien sûr ! Par contre, on peine à trouver du personnel compétent qui ne fasse pas seulement de la rénovation, mais aussi de la fabrication. À bon entendre !

ppement

Novembre 1990, le Clousis ouvre ses portes. À l'époque, les besoins en locaux sont importants. Des artisans qui travaillent chez eux veulent des lieux adaptés à leur activité. **Et ils sont aujourd'hui une quarantaine d'entreprises regroupant près de 500 emplois !**

Il faut dire que la **zone bénéficie d'atouts incontestés**, bien souvent soulignés par ceux qui l'occupent :

- **une situation géographique** idéale dans l'angle de la RD38 bis et de la nouvelle route de Challans RD205 permettant un accès facile pour les clients, les fournisseurs et les transporteurs ;

- **une émulation économique** entre les différentes entreprises ;
- **toutes les infrastructures nécessaires** à la bonne vie d'une entreprise (gaz, internet haut débit, etc.).

Parmi ces entreprises, on trouve par exemple La Coved, et bientôt SC Menuiserie. Rencontre avec les acteurs de notre vie économique. Portraits croisés d'un des plus anciens et du futur installé [ci-dessus]. >>>



OCÉAN ET MARAIS SORT DE TERRE

Le Clousis est rempli. Les entreprises sont satisfaites. L'activité économique continue de fleurir. Un nouveau pôle Océan et Marais est en train de naître. Vision de l'avenir...

UN EMPLACEMENT IDÉAL

En complément de la zone du Clousis, le nouveau pôle sera lui situé de l'autre côté de la RD205. En entrée de ville et près de l'axe Saint-Jean-de-Monts/Challans : il permet un accès facile. Pour un développement économique efficace. Pour des objectifs forts.

Concrètement, le pôle d'entreprises prévoit la réalisation de 20 à 25 lots de tailles variées sur environ 7 ha.

Dans l'optique de maîtriser l'effet « vitrine » recherché, Océan et Marais se composera d'îlots sur lesquels les usages ont été encadrés :

- les îlots bénéficiant de la meilleure visibilité depuis la route départementale seront exclusivement réservés à des activités commerciales, des bureaux et des services avec un prix fixé à 35 € HT/m² ;
- ceux plus excentrés, mais toutefois



visibles depuis la route autoriseront en plus l'artisanat avec un tarif identique de 35 € HT/m² ;

- enfin, les îlots situés en recul permettront eux les activités industrielles en plus des autres. Prix : 20 € HT/m².

QUEL PLANNING ?

Octobre et novembre 2015 furent le temps de la création de fossés pour assurer la continuité du réseau hydraulique. Des travaux de remblaiement ont eu lieu et des espèces protégées ont été

POUR MIEUX COMPRENDRE CE SOL FERTILE EN EMPLOIS QUE REPRÉSENTE NOTRE COMMUNE : ENTRETIEN AVEC

Miguel Charrier, Adjoint au Maire en charg

Comment comprendre l'activité économique de la Commune ?

On peut distinguer trois grandes zones à Saint-Jean-de-Monts : le centre-ville, les zones avec les grandes surfaces et enfin la zone Clousis /Océan et Marais.

Comment ont évolué ces zones ?

Le centre-ville est le lieu de déplacements naturels avec bien sûr une zone d'attractivité autour de la place Jean Yole. L'activité est essentiellement commerçante et touristique.

Certains commerces ferment, d'autres ouvrent, en fonction des saisons, des nouvelles activités et des grandes tendances nationales. Si on observe dans toutes les villes de France une

diminution du nombre de commerces de bouche, nous sommes fiers à Saint-Jean-de-Monts d'avoir vu ouvrir une boucherie et un salon de thé. Concernant les zones avec les grandes surfaces, elles se sont urbanisées. Et enfin, la zone du Clousis est quasiment remplie. D'où le pôle d'entreprises Océan et Marais.

Le développement d'une zone, comme celle du Clousis, se fait-elle au détriment du développement du centre-ville ?

Non, car il ne s'agit pas du même type d'entreprises. Le centre-ville a une vocation de commerce de proximité alors que les zones du Clousis et Océan et Marais ont principalement des vocations d'activité artisanale,





déplacées. Au total, ce sont plus de 635 000 litres de fossés créés, 700 000 comblés et 300 000 recalibrés. Tous les travaux ont été réalisés sous la conduite d'experts en écologie. Enfin, des travaux de terrassement général ont eu



lieu sur l'ensemble de la zone avec une reprise des matériaux de remblaiement fournis par la Commune.

La commercialisation n'a pas officiellement commencé que la SAEML Oryon a déjà reçu des demandes, signe que ce projet est bel et bien attendu par les professionnels.

Au printemps 2016, les travaux de voirie et de réseaux divers débiteront. Les premiers travaux de construction sont prévus à l'été 2016 !

INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT NATUREL...

Le pôle d'entreprises respecte l'environnement. Côté aménagement, le réseau hydraulique a été préservé au maximum de manière à favoriser l'installation de la faune et la flore locale typique du marais. Des espèces, notamment de batraciens, ont été déplacées. Les futurs locaux construits devront d'ailleurs être respectueux de ce milieu naturel. Une image de qualité est souhaitée.

e de l'économie

industrielle ou de services spécifiques. Nous veillons au dynamisme du centre-ville. La rénovation du centre-ville va d'ailleurs dans ce sens [cf. page 15].

Mais alors quel est le rôle de la Ville, en comparaison de celui de la Communauté de Communes par exemple ?

La Commune gère principalement l'aménagement de son territoire. Les zones du Clousis et Océan et Marais sont ainsi des projets menés par la Ville pour dynamiser l'attractivité économique.

Les enjeux sont cruciaux. Il s'agit de garder les Montois ici et donc de contribuer à une vie économique qui ne soit pas seulement une activité

saisonnaire. Après, les deux sont liés. L'activité touristique génère d'autres activités. Par exemple, le bâtiment travaille aussi toute l'année pour conserver le bon état des maisons secondaires.

La Communauté de Communes est quant à elle une porte d'entrée pour l'activité économique d'un plus grand territoire. Elle a par exemple créé la Ruche au Perrier qui permet d'accueillir et d'aider les nouvelles entreprises. Pour une durée maximum de trois ans, elle va héberger des projets et proposer des services.

Pourquoi avoir créé ce nouveau pôle Océan et Marais ?

Parce que la zone du Clousis est presque complète. Vous le savez,

notre rôle est de se projeter dans l'avenir et cela fait longtemps que nous avons anticipé. Le temps d'acquiescer les terrains pour la construction et pour les mesures compensatoires, de prendre les mesures écologiques nécessaires, de construire et de commercialiser : cela prend énormément de temps.

Où en est-on justement ?

Nous annoncerons officiellement la commercialisation d'ici quelques mois. Aujourd'hui, la délimitation des parcelles n'est pas terminée. Elle se fera aussi en fonction des premières demandes. Tous les accords sont obtenus, nous sommes dans une étape de finalisation administrative et juridique.

Dans les coulisses du projet...

Entreprises, Ville, concessionnaire d'aménagements, Communauté de Communes : autant d'acteurs avec des rôles bien définis. Zoom sur qui fait quoi.

LA VILLE : FOCALISATRICE D'ÉNERGIES ET DE PROJETS

La Municipalité intervient à tous les niveaux pour développer l'activité économique montoise. Ainsi, **elle a commencé par acheter les terrains**, soit 17 ha avec 10 ha assignés au bâti.

En mesure compensatoire, elle a acquis 20 ha de Marais Breton. Puis elle a choisi Oryon en tant que concessionnaire d'aménagements avec qui elle agit en étroite collaboration. Elle suit de près tous les travaux. Les services techniques de la Ville et le service des espaces verts sont mobilisés. **La Mairie intervient dans le choix des entreprises qui font leur demande d'emplacement.** La Municipalité est ainsi au cœur du devenir de son territoire.

ORYON : DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE LA VILLE

Suite à la consultation lancée en 2013, la Ville avait retenu Oryon en tant que concessionnaire d'aménagements. Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi recourir aux services de cette société ?

Oryon conduit ce projet aux côtés de la Commune en y apportant plus particulièrement **une expertise technique, administrative, juridique et financière.** Oryon dispose d'une expérience reconnue sur ce type d'opérations qui sont porteuses d'enjeux très forts pour la cité.

En tant qu'aménageur pour le compte de la Ville, **Oryon pilote les étapes essentielles dans la conduite du projet**, à savoir :

- constitution de l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
- établissement du dossier de consultation des entreprises ;
- suivi des travaux ;
- promotion et commercialisation ;
- administration des ventes ;
- suivi des projets de constructions.

Preuve que le public peut se lier au privé, que chacun travaille pour tous, et qu'ensemble ils sèment ainsi les graines d'un avenir économique florissant.

Pourtant, les rôles seront bientôt amenés à évoluer [cf. page 12].



Nouvelles élections au conseil d'enfants

Le Conseil d'enfants, autrefois appelé « Conseil Municipal des Jeunes », a fêté ses 25 ans ! Élu le 20 novembre dernier, à l'occasion de la journée des Droits de l'Enfant, il est composé de 20 jeunes issus des classes de CM1 et CM2. Pourquoi ce conseil ? Parce qu'il n'y a pas d'âge pour construire la cité !

Et les candidats n'ont pas manqué ! 40 candidatures pour 18 conseillers. 202 électeurs venus des différents établissements publics et privés.

LA DÉMOCRATIE NAÎT DANS LE CŒUR DES ENFANTS

Les jeunes apprennent la vie citoyenne ! Au sein du conseil, ils élisent le président, le vice-président et les présidents des différentes commissions : solidarité, environnement et sports-loisirs. Pour autant, la volonté de la Ville est bien de souligner l'importance du travail de chacun.



Ils voient de près les processus à l'œuvre en mairie. Visite des services et rencontre avec le Maire seront des moments phares de leur mandat. Mais surtout ils travaillent...

UNE JEUNESSE SÉRIEUSE ET SOUCIEUSE

Le Conseil d'enfants s'investit pleinement, et à juste titre ! Avec un taux d'assiduité de 80 % pendant tout leur mandat de deux ans, ils montrent l'exemple et leurs préoccupations aussi ! « Ils pensent au nettoyage des espaces verts ou

proposent une extension de la piste cyclable jusqu'au collège pour garantir leur sécurité. Ils sont impressionnants. » confie affectueusement Véronique Launay, 1^{re} adjointe déléguée à la jeunesse.

Ils sont accompagnés dans leurs projets et leurs démarches par des élus, des animateurs et des agents de la Mairie. Ils s'ouvrent vers le monde, vers le souci de l'intérêt général et, on l'espère, vers la construction d'un avenir démocratique au fait des enjeux contemporains.

La CAF, la Ville & la jeunesse

FRIMOUSSE, BORD À BORD, FOYER DE JEUNES : des infrastructures de qualité mais qu'il faut financer. Le renouvellement du contrat en décembre 2015 entre la Ville et la CAF nous permet de mieux comprendre les actions de la Municipalité.

UNE LONGUE TRADITION D'AIDE À L'ENFANCE

Il n'a pas fallu attendre 2015 pour répondre aux attentes des familles. L'aventure débute en 1990. À l'époque, Saint-Jean-de-Monts est l'une des 1^{res} communes de Vendée à signer un Contrat Enfance, autrefois associé à l'ouverture de la halte-garderie (située rue Milcendeau).

UN DEVOIR DE QUALITÉ

Le contrat Enfance Jeunesse possède un rôle fondamental dans l'offre proposée aux familles. Point de vue budgétaire : 40 % du financement provient de la CAF. Côté fonctionnement : la CAF conseille et veille à la qualité des services.

En la matière, la Ville remplit haut la main les objectifs :

- un encadrement de qualité grâce à la richesse des activités et au personnel qualifié ;
- une réponse sur-mesure face aux besoins exprimés ;
- une implication des enfants et des familles dans la mise en place des actions ;
- une politique tarifaire accessible à tous.

Épanouissement, intégration, responsabilisation : la Ville et la CAF accompagnent nos enfants !

Mutualisation des services communaux et intercommunaux

Un mouvement est en marche : regrouper les services entre les communes. Ville-centre, Saint-Jean-de-Monts occupe naturellement un rôle majeur dans la mise en commun des moyens. Ensemble, faisons le point sur un partage qui permet d'optimiser la qualité du service public tout en diminuant les dépenses.

REGROUPEMENT DE COMPÉTENCES

La Communauté de Communes Océan-Marais de Monts développe tout un territoire : de la gestion de la voirie au programme culturel en passant par l'économie. Un exemple ? Elle a créé la Ruche [cf. page 6].

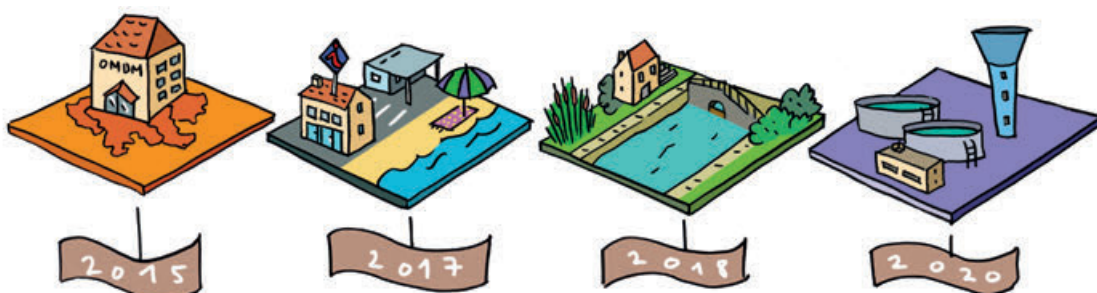
Pour autant, il faut **éviter les doublons** avec les services de chaque ville et **réaliser des économies**. D'où le projet de « **schéma de mutualisation** ». Comprenez par là qu'on regroupe les compétences. Une opportunité à saisir, même si les

Mairies n'ont pas le choix ; cela fait partie de la réforme des collectivités territoriales. En concertation avec Saint-Jean-de-Monts, Soullans, La Barre-de-Monts, Le Perrier et Notre-Dame-de-Monts, **le projet a été adopté en décembre dernier**. Place maintenant au concret, avec des expérimentations et des évaluations annuelles.

OÙ EN EST-ON CHEZ NOUS ?

La Commune n'a pas attendu 2016 pour s'y mettre. Plusieurs services incarnent déjà cet esprit de mutualisation :

- **le service urbanisme**, composé d'agents de la Communauté de Communes et de la Ville, instruit l'ensemble des dossiers relatifs aux permis de construire ;
- **l'épicerie sociale « Coup de pouce »** [cf. zoom p.16], installée sur Saint-Jean-de-Monts, est ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes ;



Au 31 décembre 2015 :
 • adoption d'un schéma de mutualisation entre la Communauté de Communes et les Communes membres.

Au 1^{er} Janvier 2017, prise automatique de compétences :
 • aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
 • création et gestion de maisons de services au public,
 • promotion du tourisme, dont gestion d'un office de tourisme intercommunal,
 • création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité touristique.

Au 1^{er} Janvier 2018, prise automatique de compétences :
 • gestion des milieux aquatiques
 • prévention des inondations par l'intercommunalité et la commune (déjà exercé par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts).

Au 1^{er} Janvier 2020, prise automatique de compétences :
 • gestion de l'eau et de l'assainissement (collectif et non collectif).

- **la Médiathèque** est à la tête du réseau de partage des fonds documentaires avec les bibliothèques municipales en proposant près de 80 % des documents empruntables par les habitants de la Communauté de Communes ;
- **les collectivités se prêtent le matériel nécessaire** pour les grandes manifestations publiques ;
- **le service commande publique** est commun entre la Communauté de Communes et Saint-Jean-de-Monts ;
- **les services dédiés à la jeunesse ou encore la police municipale** sont très liés par des conventions avec la Commune du Perrier.

À L'AVENIR...

Saint-Jean-de-Monts est naturellement une Ville-centre, au cœur de ces regroupements de compétences. Le projet propose ainsi de mutualiser :

- **les commandes publiques** en continuant de s'appuyer sur le service de la Ville de Saint-Jean-de-Monts ;
- **la gestion des ressources humaines** ;
- **l'informatique** au travers d'harmonisations et de groupements de commandes ;
- **la communication** (coordination des actions, des impressions et des distributions) ;
- **les serres municipales** de Saint-Jean-de-Monts ;
- **les contrôles réglementaires** (ascenseurs, équipements sportifs...) ;
- **la culture** avec la mise en place d'un projet commun et d'une programmation coordonnée.

L'enjeu dépasse alors les simples économies mais vise bien **une organisation cohérente et dynamique sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes**.

Qu'est-ce que la SEM Saint-Jean Activités ?

Depuis 1992, la Ville a confié à la SEM Saint Jean Activités un ensemble de missions primordiales. En décembre 2015, elle renouvelle cette délégation pour une durée de 6 ans. Le bon moment pour comprendre le rôle et le fonctionnement d'une société au statut si particulier.



La Municipalité travaille au quotidien au développement de la commune. Sa mission est fondamentalement de veiller à l'intérêt des Montois. Mais, de par son statut de service public, la Ville n'est pas non plus une entreprise.

Aussi, pour compléter son rôle, la Ville confie des missions précises à une Société d'Économie Mixte (SEM), notamment dans les activités commerciales.

LA SEM : C'EST QUI ? C'EST QUOI ?

Une Société d'Économie Mixte est une société privée. Elle est dirigée par une Collectivité (ici la Ville) parce que celle-ci est l'actionnaire majoritaire. Un élu préside la SEM (ici le Maire ou un Adjoint).

La Ville finance et contrôle le bon fonctionnement de la SEM mais des entreprises privées possèdent également des actions. L'économie locale [cf. page 6] s'associe ainsi aux décisions prises en matière de tourisme. L'économie mixte allie le contrôle public et la logique commerciale.

QUI FAIT QUOI ?

En étroite collaboration avec la Ville, la SEM Saint-Jean Activités s'occupe de trois domaines.

• OFFICE DE TOURISME

La Ville a chargé la SEM de faire la promotion de notre commune en gérant l'Office de tourisme. La SEM travaille ainsi à conforter et développer la position de Saint-Jean-de-Monts en valorisant le territoire et en attirant des touristes. En tant qu'entreprise, elle commercialise en plus des produits et des services touristiques, ce que ne peut pas faire la Collectivité.

• ODYSSEA

D'un côté, il y a la politique culturelle de la Ville : proposer à tous un accès aux spectacles, expositions, conférences, etc. De l'autre, une programmation culturelle doit être attractive et commercialisable.

La SEM s'occupe ainsi de la promotion de la programmation, de l'entretien des locaux, de l'accueil des événements et de toute manifestation culturelle, comme par

exemple l'accueil de Stephan Eicher ou d'Antoine Duléry [cf. page 4].

• BASE NAUTIQUE

Développer les activités de voile, de chars à voile ou encore de paddle, les commercialiser, gérer la zone de mouillages : telles sont les missions confiées par la Ville à la SEM Saint-Jean Activités.

ET DEMAIN ?

En renouvelant cette délégation de service public, Saint-Jean-de-Monts garantit la continuité du développement et de l'attractivité majeure de la commune. Toutefois, les élus de la Ville et de la Communauté de Communes travaillent pour regrouper les compétences. [cf. page 12]. À terme, la promotion touristique se fera au niveau intercommunal, tel que l'impose la loi NOTRe.

Saint-Jean-de-Monts, en tant que station de tourisme de premier plan, jouera naturellement un rôle moteur dans le développement touristique des Pays de Monts !



Logement pour tous à Saint-Jean-de-Monts

Depuis les années 90, la Ville mène un projet ambitieux de logements accessibles à tous les Montois. Aujourd'hui, avec les Prêles et la Métairie, la Municipalité propose une offre complète, preuve de sa politique volontariste en la matière. Avec des logements sociaux en location, de la location-accession et des lots à construire, Saint-Jean-de-Monts offre trois produits qui constituent un effort important.

n° 107 • décembre 2015

14

Le magazine municipal des Montois

La Ville poursuit une perspective entamée depuis longtemps. « Il y a une réelle volonté depuis 1989 et un choix politique assumé de permettre à tous d'avoir un logement et d'accéder à la propriété », rappelle Mme Brethé-Chaillou, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales.

Aucune obligation ne s'impose à la Commune en matière de création de logements sociaux, mais chaque famille doit trouver à se loger. Aussi, **la Mairie a opté pour exiger 20 % de logements aidés dans toutes les opérations de 10 logements et plus.**

Sur la commune, ce sont aujourd'hui **219 logements en location simple, 23 en location-accession et 280 demandes de logement social.** Alors que fait-elle concrètement pour répondre à ces requêtes ?

LES PRÊLES : LA LOCATION-ACCESSION

Le nouveau quartier des Prêles accueille ses locataires au sein de **33 logements.** Deux types de programmes :

- 22 logements sociaux en location simple, du T2 au T4, **déjà tous remplis !**
- 8 logements en location-accession, **2 maisons T3 et 6 maisons T4,**

de 122 000 € à 185 000 €, de 80 à 120 m² de surface habitable avec des terrains de 197 à 454 m². 2 logements restent à pourvoir !

Deux acteurs :

- **la Ville : à l'initiative du projet ;** elle suit et coordonne sa réalisation jusqu'à la proposition de demandes de logements ;
- **la SAEML Oryon : concessionnaire d'aménagements** (comme pour le pôle d'entreprises Océan et Marais [cf. page 6]) et bailleur social en gérant les relations avec les locataires.

Il s'agit, selon Marie-Claire Brethé-Chaillou « d'offrir une réelle mixité sociale pour créer des lieux de vie. Le terme de logement social est souvent galvaudé et stigmatisant. Au contraire, à Saint-Jean-de-Monts, on offre du logement de qualité où la mixité sociale est impérative ».

LA MÉTAIRIE : DES TERRAINS ET DES LOGEMENTS

En complément de son offre de location, la Ville propose ce **nouveau lotissement.**

Sur la première partie composée de **24 lots de terrains nus allant de 350 m² à 600 m², 80 % des terrains**



Marie-Claire Brethé-Chaillou

y sont déjà vendus ou réservés. 10 logements en location-accession se rajouteront.

Les études sont menées actuellement sur les 2^e et 3^e parties. **Les constructions sont prévues pour 2017.**

Des prix ultra-compétitifs (de 89 à 92 €/m²) et des critères d'attribution ont été mis en place :

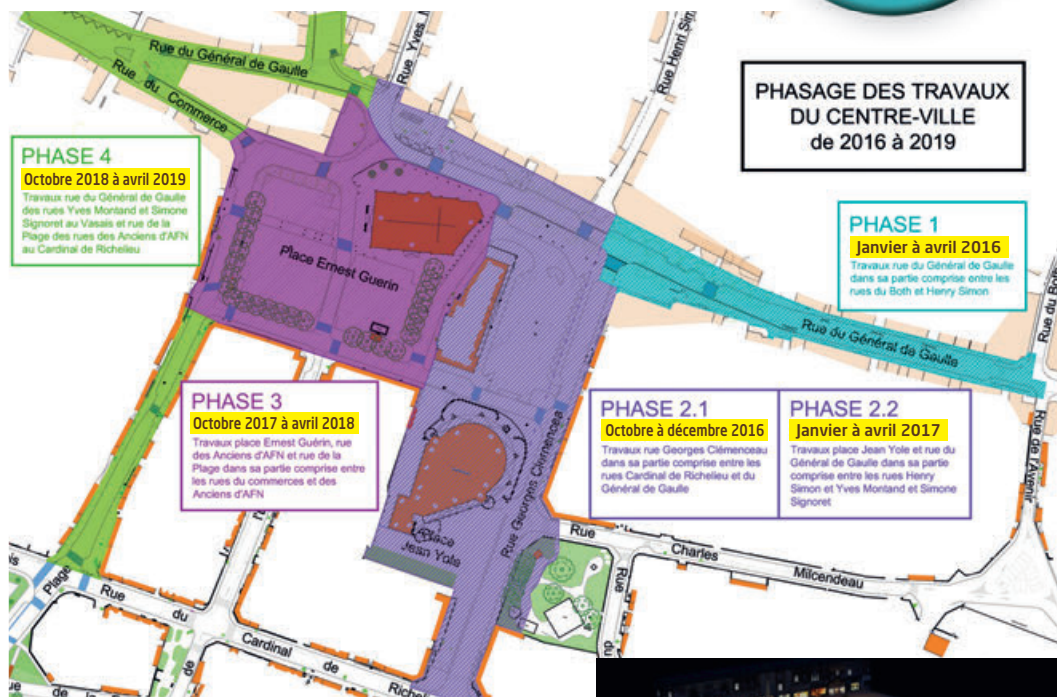
- **la construction doit être l'habitation principale** de l'acquéreur,
- **un plafond de ressources** est fixé,
- il faut être **Primo-accédant.**

Après les Prêles et la Métairie, une partie de la résidence Indigo achetée par Vendée Habitat offrira 44 logements sociaux. Notre ville se construit.

Centre-ville : quoi ? Quand ? Où ?



Le train démocratique de la rénovation du centre-ville est en marche. Ateliers citoyens, réunions publiques, essais pratiques. Le projet avance. À chaque numéro du magazine municipal, la Municipalité informe les Montois du trajet parcouru. Profitons de cette fin d'année pour faire le point.



ARRÊT EN GARE DES QUESTIONS/RÉPONSES

Le projet est-il nécessaire ?

Oui. Le centre-ville revêt un aspect vieillissant. Il s'agit de garantir l'attractivité économique et touristique en plus de proposer un endroit plus agréable.

Des places de parking seront-elles présentes ?

Oui, il y aura au total 237 places libres pour les véhicules sur les zones rénovées.

Un espace sera-t-il réservé aux piétons ?

Oui, mais uniquement en été, 6 heures par semaine les matins de grand marché. Aucune inquiétude à avoir.

Le projet a-t-il pris en compte les remarques de tous les citoyens ?

Oui, commerçants, résidents, vacanciers : chacun a été écouté lors des différentes étapes du processus de démocratie participative. Les travaux relatifs à la Mairie et la médiathèque ont été annulés. La Municipalité veille

aux économies. Le plan de circulation de voitures a été modifié. Des places de stationnement ont été ajoutées.

Combien coûtera le projet ?

La rénovation du centre-ville représente un investissement de 3,5 M€ TTC. Ce budget est le coût total, il comprend l'ensemble du projet : la voirie, les travaux sur les réseaux de distribution, les aménagements, les honoraires des maîtres d'œuvre et des bureaux d'étude ou encore l'éclairage public définitif mis en place. Comme pour tout marché public, le paiement est étalé sur toute la durée des travaux, soit 5 années budgétaires, conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement adopté par le Conseil Municipal.

DÉPART DES TRAVAUX

Certes, on préférerait atteindre tout de suite la destination plutôt que de devoir patienter. Mais le temps est pour l'instant aux travaux. Pour perturber le moins possible l'activité habituelle, la Commune a



décidé d'opérer en différentes phases successives et organisées [cf. plan].

Les travaux se dérouleront entre octobre et avril. Après la saison estivale et jusqu'à Pâques, la fréquentation touristique est moins importante. Rien ne se fera en été. La Ville souhaite préserver au maximum la qualité de vie des Montois et des vacanciers, des particuliers et des commerçants.

Elle a aussi demandé aux entreprises retenues de collaborer au mieux avec chacun pour minimiser les gênes occasionnées. Un nouvel espace plus agréable est en train de naître. Une nouvelle cité voit le jour.

RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE 2016-2019



Un coup de pouce ?

La collecte alimentaire se déroulait le 27 et 28 novembre. L'occasion de comprendre le fonctionnement et l'histoire de l'épicerie sociale « Coup de pouce ». En compagnie d'Aurélie Bernard, conseillère en économie sociale et familiale, nous découvrons ce lieu de solidarité et de responsabilisation qui répond au droit moral que possède tout être humain de pouvoir se nourrir.

AURÉLIE, L'ÉPICERIE SOCIALE COUP DE POUCE, C'EST QUOI ?

L'épicerie sociale est un service municipal, financé par la Ville et la Communauté de Communes. La volonté de la Municipalité est d'en faire un lieu de vie, de rencontre et d'échanges.

Nous avons ouvert le 6 juillet 2006. Tous les ménages de la Communauté de Communes peuvent avoir accès pour une somme modique, et sous certaines conditions, à des produits alimentaires, mais aussi d'hygiène et ménagers.

DE QUELLES CONDITIONS D'ACCÈS S'AGIT-IL ?

Nous examinons les conditions financières du foyer. Ainsi, nous regardons autant les ressources que les charges.

Sans limite de nombre de familles, nous accueillons ainsi tous les profils : jeunes, actifs, retraités, et tous types de familles pour une durée de 1 à 4 mois. Plus précisément, nous avons reçu 199 familles en 2013 et 176 en 2014. Toutefois la fréquentation varie. Elle est plus importante entre octobre et mars.

COMMENT RÉUSSISSEZ-VOUS À REMPLIR LES STOCKS ?

La collecte alimentaire est une grande ressource avec 4,2 tonnes de denrées en 2013 et 3,8 tonnes en 2014. Il s'agit de produits avec une limite de conservation longue. Des produits secs et frais sont également récupérés une fois par mois à la banque alimentaire départementale de La-Roche-sur-Yon. Des



produits sont aussi achetés par la Ville. Nous récupérons les produits à date courte dans les supermarchés avec lesquels nous avons un partenariat. Nous recevons également des dons occasionnels, que ce soit des résidents ou bien des touristes. Nous manquons surtout de produits d'hygiène et d'entretien.

CELA DOIT REPRÉSENTER BEAUCOUP DE TRAVAIL !

Nous sommes deux travailleurs sociaux et une personne s'occupe de l'entretien et de la réception des stocks. Il y a du travail de manutention, de tenue de la caisse et de gestion. Heureusement, nous avons des bénévoles qui nous aident. Nous manquons surtout d'aide pour la collecte alimentaire !

PROPOSEZ-VOUS D'AUTRES PRESTATIONS QUE DE FOURNIR DE LA NOURRITURE ?

Oui, nous avons un rôle de conseil et de suivi des familles. Nous faisons régulièrement le point avec elles sur leur budget par exemple. Nous proposons aussi des activités comme l'intervention d'une coiffeuse bénévole qui favorise l'image de soi. Mais aussi du sport et de la culture afin d'ouvrir certaines familles sur l'extérieur.

Nous sommes situés dans les locaux du centre d'activités sociales Passerelle. Ainsi, nous partageons les locaux avec des bureaux de permanence de la CAF, le Secours Catholique qui propose des vêtements.

Ouverture

Mardi de 14 h à 16 h

Jedi matin et samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30



TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du Conseil municipal du 13 octobre 2015, les entreprises de travaux publics ont été retenues pour l'aménagement du centre ville.

Ce projet a été longuement mûri et a fait l'objet d'une large concertation à travers des rencontres citoyennes.

Tous ceux qui ont voulu s'associer à la réflexion au côté des élus ont pu le faire.

Les travaux vont se dérouler sur **5 années budgétaires** pour 3 millions € TTC (+ 500 000 € TTC pour les honoraires divers, coût des publications, éclairage public...) soit 700 000 € TTC par an.

Il est bien sûr inimaginable de faire ces travaux sur une année, **les différentes phases de travaux se dérouleront entre octobre et avril pour préserver** au maximum la qualité de vie des Montois et des vacanciers, des particuliers et des commerçants.

Rappelons aux élus de l'opposition, prompts à critiquer mais moins rapides pour faire des propositions, des règles basiques du code des marchés publics qu'ils semblent ignorer, ce qui est dommageable :

Comme pour tout marché public, le paiement est étalé sur toute la durée des travaux (Un marché public peut être conclu soit à prix ferme, soit à prix révisable. La révision des prix permet de prendre en compte les variations économiques en cours d'exécution du contrat).

Cette rénovation fait partie du projet de mandat et est prévue dans le programme pluriannuel d'investissement. Ce programme préserve la stratégie de désendettement tout en accompagnant le développement de la Commune. Il a été calibré en fonction des possibilités de la Commune.

En parallèle, la Ville continue sur le volet du développement économique avec le pôle d'entreprises Océan et Marais (suite de la zone du Clousis) et des programmes d'habitat pour tous (Métairie, Prêles...).

Nous assumons nos choix de façon raisonnée, afin d'offrir aux montois les services d'une ville bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel et correspondant au statut d'une station de tourisme confrontée à la concurrence et fer de lance du Nord Vendée.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

QUE C'EST DIFFICILE D'ASSUMER !

Le maire de Saint-Jean de Monts ose dire sur les ondes de radio FRANCE BLEU LOIRE OCÉAN et France 3 Pays de la Loire que les dépenses du centre-ville vont être étalées sur quatre ans.

Alors pourquoi au conseil municipal du 13 octobre 2015, il a été présenté et annoncé le détail des dépenses qui vont être engendrées dans le cadre de la rénovation du centre-ville, qui démarrera d'ici la fin de l'année 2015.

Monsieur le maire pensez-vous réellement que vos administrés et habitants de votre commune sont des « benêts » pour leur faire avaler de telles couleuvres ?

Soit les travaux se réalisent dans les mois à venir et avant le début de la saison estivale 2016, soit le chiffre de 2 500 000 € que vous annoncez est d'ores et déjà du domaine du rêve ?

Si vous espérez un étalement des travaux sur plusieurs années... Cela va engendrer des réajustements des prix pratiqués qui viendront inéluctablement grossir la facture imposée aux Montoises et Montois.

Dans tous les cas vous vous évertuez monsieur le maire, à cacher la vérité de votre gabegie financière.

Heureusement que, les cinq élus de l'UDCI, restent vigilants et prônent la vérité qui malheureusement ne confirme pas vos dires.

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

Permanences à la mairie de Saint-Jean-de-Monts 18, rue de la Plage

• **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
uniquement sur RDV auprès de la Mairie au 02.51.59.97.00

Permanences au Centre d'Activités Sociales la Passerelle 29, boulevard Maréchal Leclerc

• **CARSAT (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)**

Tél : 3960 (ou 09.71.10.39.60 depuis box ou mobile) uniquement sur RDV le 3^e mercredi du mois

• **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)**

Le 4^e mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 02 51 49 66 90)

• **CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)**

Uniquement sur RDV le 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9h à 12h prise de RDV au 0.810.25.85.10 ou sur le site www.caf-vendee.fr

• **CPAM (CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE)**

Tous les jeudis de 9h à 11h30 (sans rendez-vous) tél : 3646

• **LES 3 A - AIDE ASSISTANCE ALCOOL**
1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

• **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR**

2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

Permanences à la Médiathèque boulevard Maréchal Leclerc

• **MAISON LOCALE DE L'EMPLOI**
Aux horaires d'ouverture (cf. ci-après)
Accès à l'informatique uniquement.

Permanences à la Communauté de Communes Océan Marais de Monts 46, place de la Paix

• **MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE**

Uniquement sur rendez-vous
Mercredi matin, jeudi et vendredi toute la journée jusqu'à 16 h 00
Tél : 02 51 26 96 18

MARCHE JEAN YOLE

Marché du centre-ville

Tous les mercredis et samedis matins

• **Vacances de Noël** : ouverture exceptionnelle au moment des fêtes

• **Halles ouvertes** :

les 23, 24 et 26 décembre 2015

les 30, 31 et 02 janvier 2016

Les 26, 27 et 29 mars

(week-end de Pâques)

Tous les jours à partir du 2 avril 2016

HORAIRES

• **BUREAU DE POSTE**

33, rue de la plage

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Les 24 et 31 décembre de 9h à 12h - fermé l'après-midi.

• **LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS)**

**33, rue neuve
85160 Saint-Jean-de-Monts**

Tél. : 02.51.59.09.16

www.saintjeandemonts.fr

• **Période scolaire**

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le service sera fermé du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

Tarif jeu sur place : 2€ l'heure de jeu par enfant

Tarif emprunt de jeu pour les

montois : 1€ par jeu pour 2 semaines

Tarif emprunt de jeu pour les

vacanciers : 3€ par jeu pour 1 semaine

• **OFFICE DE TOURISME**

**Odyssée : 67, Esplanade de la Mer
Office de Tourisme - catégorie 1**

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

(Fermé dimanches et jours fériés et 24, 25, 26, 27 et 31 décembre)

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Dimanches de 10h à 12h

et de 15h à 18h

Tél. : 0826 887 887 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe)

Courriel :

accueil@saint-jean-de-monts.com

Site : www.saint-jean-de-monts.com

• **MÉDIATHÈQUE**

boulevard Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 91 12

Courriel : mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Ouverture au public : lundi : 14h - 18h

mardi : 14h - 18h ; mercredi : 10h -

12h30 et 14h - 18h ; vendredi :

15h - 19h ; samedi : 10h - 17h

• **Horaires particuliers pour les vacances de Noël :**

Lundi 21 et lundi 28 décembre : 14h à 18h,

Mardi 22 et mardi 29 décembre :

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,

Mercredi 23 et mercredi 30 décembre :

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermeture les 24, 25 et 26 décembre et les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier 2016.

• **GARE ROUTIÈRE**

lundi : 9h15 - 12h30

mercredi : 09h15 - 12h30 / 14h - 17h

samedi : 09h15 - 12h30

Fermeture les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Déchèterie

Rappel : la déchèterie est désormais payante pour les professionnels

Depuis le 1^{er} octobre, la déchèterie s'est alignée sur toutes les autres de Vendée en tarifant le dépôt par les professionnels afin de régler le coût du traitement en fonction des volumes déposés.

Tarifs :

- 10 €/m³ pour les plastiques, déchets végétaux et bois,
- 25 €/m³ pour les gravats et plaques de plâtres,
- 30 €/m³ pour le tout-venant,
- contenant DMS : 2,5 €/contenant,
- contenant DMS vide : 0,5 €/contenant,

• cartons, mobiliers, ferrailles, déchets électriques : gratuit.
Les dépôts des déchets végétaux, gravats, tout venants, bois et plastiques feront l'objet d'une tarification par tranche et ceci dès 0,5 m³.

Fonctionnement

Retirer un badge au centre

technique intercommunal,

10 rue des Chevilles à Saint-Jean-de-Monts. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30.

Tél. : 02 51 59 98 90

Prévoir un extrait K-bis et une copie de carte grise par véhicule.

Facture trimestrielle.

ODYSSÉA

0826 887 887
www.saint-jean-de-monts.fr

• Mardi 19 janvier à 20h30

2710 Jours De Ma Jeunesse

Spectacle de Damien Pouvreau
Théâtre et musique
Auditorium - Odyssea

• Jeudi 4 février à 20h30

Dernier coup de ciseaux

Comédie policière interactive
Auditorium - Odyssea

• Jeudi 18 février à 15h et 20h30

Les Mains De Camille

Marionnettes portées et théâtre d'ombre
À partir de 12 ans - Jauge 110 places
Auditorium - Odyssea

• Mercredi 1^{er} mars à 20h30

Chère Elena

Avec Myriam Boyer
Théâtre
Auditorium - Odyssea

• Mardi 30 mars à 20h30

Semianiky Express

Teater Licedei
Théâtre, mime, clown russe
Auditorium - Odyssea



2710 Jours De Ma Jeunesse



Chère Elena



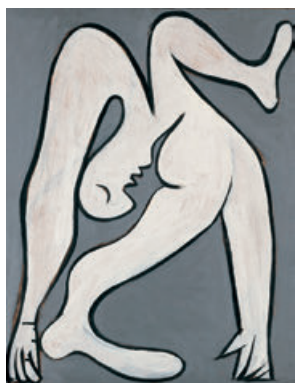
Les Mains De Camille



Dernier coup de ciseaux



Semianiky Express



→ Vendredi 29 janvier à 19h

Envie d'un bol d'art

PicassoMania ou la construction d'un mythe
Conférence de Louise Robin
Médiathèque - Espace Culturel

→ Samedi 6 février à 15h

Café Littéraire

Avec Agnès Desarthe
Médiathèque
Espace Culturel



→ Du 12 février au 13 avril

Recto verso ou entre deux 0

Exposition d'art contemporain de Stéphane Tellier
Médiathèque - Espace Culturel



→ Samedi 13 février à 15h

Yo Nou Jah Ma

Concert rencontre avec le groupe de Lamine Diallo
Médiathèque - Espace Culturel

→ Du 12 au 23 février 2016

Festi Ciné

Festival de cinéma pour la famille - tarif unique : 2€
CinéMonts



Samedi 9 janvier 2016 à 17 h

Cérémonie du Nouvel An

à Odyssea
67, Esplanade de la Mer
Saint-Jean-de-Monts





COP 21 : le monde, Paris, Saint-Jean-de-Monts

Le réchauffement climatique est un défi. À chaque échelle, nous avons le devoir de surmonter les épreuves pour préserver notre planète et la transmettre à nos enfants dans le meilleur état possible ! De la COP 21 à la politique de la Ville, tout est lié, car l'objectif reste le même : garantir notre avenir.

LA CONFÉRENCE POUR L'ENVIRONNEMENT À PARIS

21^e en son genre, la conférence pour l'environnement vient de s'achever. Une réunion annuelle qui rassemble l'ensemble des pays qui unissent leurs forces pour notre planète. L'avenir de l'humanité est en jeu ! Plus précisément, il s'agissait d'obtenir un accord pour réduire le réchauffement climatique en deçà de 2 degrés. Et bien sûr, la question du financement se pose. **Entre croissance économique et respect de la nature : le champ de bataille est complexe.** Pour autant, la COP 21 révèle que la lutte contre le réchauffement porte des projets et des emplois. **Repenser nos modèles, agir de façon plus intelligente : les contraintes sont aussi des opportunités.**

LA CONFÉRENCE POUR L'ENVIRONNEMENT À SAINT-JEAN-DE-MONTS

Pour mieux expliquer les enjeux de la COP 21, l'Arexcpo, accompagnée par la Ville, organise une conférence le vendredi 26 février 2016 à l'auditorium d'Odyssea, animée par Jean Jouzel climatologue et glaciologue de renommée mondiale. **Après un rappel du constat, le public sera amené à réfléchir sur les perspectives à venir et sur les moyens dont nous disposons.** Une arène de questions, d'échange et de partage. À ne pas manquer !

UNE POLITIQUE MUNICIPALE MOBILISÉE

Cette conférence est en lien étroit avec la volonté de la Ville qui, depuis plus



de 10 ans, informe et met en œuvre des actions concrètes, notamment dans le domaine de l'énergie avec :

- la réalisation d'un **diagnostic énergétique des bâtiments communaux** ;
- le **développement d'énergies renouvelables** (panneaux solaires sur le complexe sportif) ;
- la **construction ou la réhabilitation de bâtiments plus économes en énergie** (groupe scolaire de la plage en HQE) ;
- le **remplacement** des lampes classiques d'éclairage public par des « leds » ;
- la **réalisation de logements sociaux plus économes en énergie** ;
- la **sensibilisation des agents aux éco-gestes.**

S'engageant pour les générations futures, la Ville a notamment suivi l'opération « Un arbre pour le climat » qui invitait toutes les communes de France à planter un arbre, comme **symbole et témoin de leur lutte pour le climat et la biodiversité.** Le geste a eu lieu le 2 décembre avec la **participation des nouveaux élus du conseil d'enfants** [cf. page 11].

Des actions pour le futur, tout simplement !

Couper des arbres : est-ce bon pour l'environnement ?

SOUVENT SYNONYME DE DÉFORESTATION, la coupe des arbres semble être de mauvais augure pour le respect de la nature. Pourtant, sous l'égide de l'Office National des Forêts (ONF), **107,25 ha de la forêt domaniale connaîtront des coupes cet hiver.** Certes impressionnantes, elles ont lieu dans le cadre d'une gestion à long terme de nos forêts.

Elles sont de deux types :

- **les coupes de régénération** consistent, via un dosage dans le

temps de la lumière arrivant au sol, à favoriser la croissance des semis issus de la fructification des arbres ;

- **les coupes d'amélioration** vont permettre d'éclaircir les peuplements trop denses et d'exploiter les arbres moins bien construits au profit des plus beaux arbres.

Aucune inquiétude à avoir, la forêt est tout simplement entretenue pour perdurer.